



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 10 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 2 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 12	L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 11 septembre à dix-neuf heures cinq , le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle de réunion salle du conseil sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 6 septembre 2024.
---	--

PRESENT(E)S (10) :

GISELE BERNARD
DENIS CHARBONNIER
GAETAN DUBIEN
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
MARIE-ANGE MERCIER
NICOLAS MIALON
KARINA MONNET
JEAN-PAUL VIVIER

ABSENT(S) REPRESENTE(E)S (2) :

FABIENNE CHAUTY à ROMAIN LEGRAND
CELINE DOUARIN à DENIS CHARBONNIER

NON REPRESENTE(E)S (2) :

ALAIN FAUGERAS
DAMIEN ROSSEEL

Secrétaire de séance :

ROMAIN LEGRAND

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 05

1 - CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Autorisation donnée au maire pour la signature du CTG de la CCPL Aigueperse, concernant tout ce qui concerne les affaires sociales et l'enfance/jeunesse.

ADOpte A L'UNANIMITE

2 - CREATION DE POSTE ET MISE A JOUR DU TABLEAU

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Création de postes pour :

- 2 postes adjoints techniques territoriaux : poste pour l'école et poste périscolaire en non permanent à temps non complet du 30/08/2024 au 04/07/2025
- 1 poste d'adjoint technique territorial permanent pour la cantine à temps non complet
- 1 poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe permanent pour l'entretien des bâtiments publiques à temps non complet

Une mise à jour des tableaux des effectifs est nécessaire car celle-ci date de 2 ans.

ADOpte A L'UNANIMITE

3 - DEMANDE DE SUBVENTION VILLAGES REMARQUABLES – RUE DU CLOS

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Il est proposé dans le cadre du dispositif de la Région (Villages remarquables) de déposer un projet financé à 50 % pour 2025. La rénovation de la rue du Clos a été proposée sur ce dispositif à hauteur de 97 020 € HT. Une estimation a été sollicitée auprès de Territoire d'Énergie pour l'enfouissement des réseaux électriques.

M. Le Maire demande l'autorisation du conseil pour déposer ce projet.

ADOpte A L'UNANIMITE

4 – ACQUISITION DE PARCELLES – LES CHOSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER/Romain LEGRAND

M. le Maire explique que pour acquérir les parcelles pour le projet sur le lieu-dit « les choses » il faut que le conseil municipal lui donne l'autorisation de signer chez le notaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

5 – TERRITOIRE D'ÉNERGIE

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Trois chiffrages ont été demandés à TE pour l'enfouissement de réseaux : rue des Moriades et rue du Clos. 40 % sont pris en charge par TE et 60 % sont à charge pour la commune à charge. En fonction si les travaux de réfection de voirie rue Clos sont réalisés, ces travaux pourraient être prévus. Les montants totaux sont de :

- 33 000 € HT (éclairage public)
- 8 400 € HT (Telecom)

6 – RÉVISION LOYER ET DÉDUCTION

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Le logement était loué à 217 €/mois (T1, 28m²). Il est proposé d'augmenter le loyer à 267 €/mois.

Deux et demi de loyer est à déduire, le locataire prenant en charge le rafraîchissement de l'appartement. Le premier loyer courra au 1^{er} décembre 2024.

ADOpte A L'UNANIMITE

7 – DELIBERATIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

SI Chambaron et Morge : branchement potentiel de la commune d'Aubiat et de Sardon sur le réseau d'assainissement. Demande d'adhésion de la commune d'Aubiat et de Sardon au SI. Et mise à jour de la convention.

Rentrée scolaire : 70 enfants Ecole Apollinaire, 77 à l'école Ste Hélène.

Frais de fonctionnement sont à 2€ depuis quelques années, après recalcul des ces frais ils sont réellement de 2.20 € par enfant et par repas.

Après discussion, le conseil municipal décide de les facturer 2,10€ par enfant et par repas à partir du 2 septembre 2024.

8 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Carrière :

Visite de contrôle de la DREAL Aura : Quelques mises en conformité sont à effectuer : clôtures à revoir (bornage), déchets verts interdites à retirer et stock d'enrobés également...Les agents ont remis fin août en état le site. Le stockage des matériaux est à revoir et les règles sont à redéfinir.

Chemins :

Possibilité d'exploiter la carrière (1000 T) en vue de rénover plusieurs chemins communaux. Travaux à prévoir en hiver.

Routes :

Bicouche réalisée : Les Ussels, Cimetière, Blanche Maisons.

Il est prévu de l'enrobé à froid par Colas sur la route Puy Merle/Glénat vers le 15 septembre.

Les autres dégradations seront traitées par les agents de la commune en octobre.

Grande Rase : il est demandé d'entretenir la grande rase du marais. Une réunion de terrain sera organisée pour estimer le linéaire et le volume courant septembre.

Végétation : Plusieurs conseillers signalent un problème général de la végétation qui dépasse sur le domaine public.

Salle polyvalente : les marchés sont attribués depuis le 3 juin. Deux lots infructueux (couverture, menuiserie intérieure) ont été relancés et attribués. Le calendrier prévisionnel est prévu du 15 septembre 2024 à fin mars 2025.

Eclairage stade : Retour positif de la subvention de la Ligue (10 000 €).

Déambulation Petites Cités de caractère : journée de préparation vendredi 13 septembre pour le samedi 12 octobre.

Atelier « Bouge tes méninges » : possibilité de prendre en charge par l'intervenante des frais de la salle pour l'organisation d'ateliers « mémoire ».

Le Conseil est clos à 20h55.